

Parmi les autres mesures importantes adoptées en ce domaine, signalons l'extension de la liste des aliments de base fournis aux Indiens indigents et la nomination de trois autres assistants sociaux préposés aux réserves indiennes. Ces zélés, qui dirigent les initiatives sociales chez les Indiens, sont à l'œuvre dans presque toutes les réserves. La Division des affaires indiennes a également poursuivi son programme d'amélioration du logement et de construction de nouvelles maisons dans les réserves.

*Instruction des Indiens.*—Un total de 24,871 élèves se sont inscrits aux externats et internats indiens durant l'année scolaire 1950-1951. En outre, 1,468 enfants ont fréquenté les classes élémentaires d'écoles provinciales et privées et 564 se sont inscrits aux cours secondaires et spéciaux de ces institutions. Fait remarquable, durant une période de dix ans, le total des inscriptions aux externats et aux internats est passé de 17,425 à 24,871 et la proportion de ceux qui fréquentent l'école, de 82.4 à 89.7 p. 100. Ces progrès découlent non seulement de la construction d'écoles là où le besoin s'en fait sentir, mais aussi de l'importance croissante que prend l'instruction aux yeux de l'Indien et de l'amélioration des normes relatives aux instituteurs et aux écoles.

*Conservation des fourrures.*—Le travail de restauration des fourrures se poursuit en collaboration avec les diverses provinces. Les Indiens adoptent de plus en plus les méthodes de conservation et de gestion nécessaires au rétablissement de cette industrie fondamentale, dont dépend encore plus de la moitié de la population indienne.

La production de peaux de castors a augmenté régulièrement dans les régions du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario qui sont sous gestion en vertu des accords formels maintenant en vigueur. Ainsi, le nombre de peaux de castors au Manitoba est passé de 3,379 en 1945 à 14,439 en 1950; en Saskatchewan, de 1,656 en 1947 à 10,495 en 1950; en Ontario, de 47,276 en 1947 à 73,759 en 1950. Dans les régions du Québec réservées à l'usage exclusif des Indiens, le nombre des castors et celui des peaux levées ont continué de s'accroître.

Six surveillants sont maintenant employés en permanence à travers le Canada pour aider les Indiens à tirer le meilleur profit possible du piégeage.

*Fonds de fiducie des Indiens.*—Le 31 mars 1951, le solde créditeur au compte de fiducie des Indiens s'élevait à \$20,232,930: \$15,103,948 au compte-capital et de \$5,128,982 au compte-revenu, soit une augmentation, à la fin de l'année, de \$270,149 et \$818,951. L'intérêt versé par le gouvernement au compte de fiducie a atteint \$956,512. Parmi les autres postes de revenu importants, figurent: loyers fonciers, \$473,779; bois, \$492,559; droits d'exploration pétrolière, \$758,559; ventes de terres, \$97,973. Les sommes sorties du compte de fiducie au cours de l'année terminée le 31 mars 1951, d'un total de \$2,764,222, ont surtout servi aux fins suivantes: assistance agricole, secours, distribution d'argent en conformité des dispositions relatives aux cessions de terres, construction et amélioration de maisons, aménagement de routes et prêts aux Indiens.

*Statistique.*—À tous les cinq ans, la Division des affaires indiennes fait le recensement des Indiens. Les chiffres contenus dans les tableaux qui suivent sont les plus récents qu'on ait pu utiliser, les renseignements recueillis lors du recensement décennal de 1951 n'étant pas encore prêts.